

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	7 et 8
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	9 à 27

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

PERIFI
41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
75016 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 153 284 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	404 707 Euros
- Résultat net comptable,	(34 768)Euros

Fait à GARCHES

Le 17/07/2024

Mathilde Girard
Expert Comptable - CAC

PERIFI

41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

23 RUE PASTEUR

92380 GARCHES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	612 099	248 941	363 158	709 185	346 027-	48.79-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	612 099	248 941	363 158	709 185	346 027-	48.79-
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	639 115	176 946	462 169	410 101	52 067	12.70
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	9 641		9 641	2 576	7 065	274.25
	Autres créances	114 132		114 132	22 782	91 350	400.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	196 126		196 126	31 474	164 653	523.15
	Charges constatées d'avance (3)	8 059		8 059	7 500	559	7.45
	Total III	967 073	176 946	790 126	474 433	315 694	66.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 579 172	425 887	1 153 284	1 183 618	30 333-	2.56-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12		Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 70 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	70 000		70 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 544		4 544			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 544		21 567		17 022	78.93
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 768		17 022		51 790	304.25
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	35 232		70 000		34 768	49.67
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	222		422		200	47.35
	Emprunts et dettes financières diverses	901 684		830 212		71 473	8.61
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 038		13 962		1 924	13.78
	Dettes fiscales et sociales	4 108		6 133		2 025	33.01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	200 000		262 890		62 890	23.92
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 118 052		1 113 618		4 435	0.40
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 153 284		1 183 618		30 333	2.56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

216 368 1 113 618

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202412			Exercice N-131/03/202312		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	240 325		240 325	2 276 849		2 036 525	89.44
Production vendue de biens							
Production vendue de services	147 882	16 500	164 382	251 904		87 522	34.74
Chiffre d'affaires NET	388 207	16 500	404 707	2 528 753		2 124 046	84.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				17 934		17 934	100.00
Autres produits			111	4		106	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			404 818	2 546 692		2 141 874	84.10
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			273 343	2 212 935		1 939 593	87.65
Variation de stock (marchandises)			52 067	9 549		61 616	645.29
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 572	86 474		64 901	75.05
Impôts, taxes et versements assimilés			1 090	222		867	390.10
Salaires et traitements			8 270	6 600		1 670	25.31
Charges sociales			2 860	1 133		1 727	152.45
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			174 681	151 853		22 827	15.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				1 634		1 634	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			429 748	2 470 400		2 040 653	82.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 930	76 291		101 221	132.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 000			1 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 000			1 000	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		50 452	59 392		8 940-	15.05-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		50 452	59 392		8 940-	15.05-
2. Résultat financier (V-VI)		49 452-	59 392-		9 940	16.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		74 382-	16 899		91 281-	540.16-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		615	123		492	398.66
Produits exceptionnels sur opérations en capital		287 890			287 890	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		288 505	123		288 382	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		54 644			54 644	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		194 247			194 247	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		248 891			248 891	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		39 614	123		39 491	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		694 323	2 546 815		1 852 492-	72.74-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		729 091	2 529 793		1 800 702-	71.18-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		34 768-	17 022		51 790-	304.25-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PERIFI
41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER
75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

MATHILDE GIRARD & ASSOCIES
23 RUE PASTEUR
92380 GARCHES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042023	et clos le	31032024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
PERIFI			41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER		
SIRET	3	8	9	1	4
	5	9	6	2	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 41 av Théophile Gautier					
75016 PARIS					
SIRET	3	2	1	8	9
	5	7	9	9	0
	0	0	0	4	7

B ACTIVITE					
Activités exercées	Autres intermédiaires spécialisés du commerce				
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	34 768
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
MATHILDE GIRARD & ASSOCIES 23 RUE PASTEUR 92380 GARCHES			Tél:		
OGA/OMGA	Viséur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	15/07/2024	Lieu
			PARIS		
			Qualité et nom du signataire:		
			PRESIDENT		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		
			LOCASYSTEM INTERNATIONAL		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																							
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même										a	payées par un établissement chargé du service des titres										b																		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c																																							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																																							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e																																							
										f																																							
										g																																							
										h																																							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																																							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																																							
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																																							
J																				REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																													
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																																					
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :																																			
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les																											
1										2		3		4				5		6		7		8																									
K																				DIVERS																													
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																	
L																				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																													
REMUNERATIONS																																																	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																																																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																																																	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À																				0 %										15 %										19 %									
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																	
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																																																	
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																																	
MVLT restant à reporter																																																	
M																				CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС																													
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																																	

Désignation de l'entreprise : PERIFI										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12							
Adresse de l'entreprise 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER										75016 PARIS										Durée de l'exercice précédent*		12					
Numéro SIRET*										38914596200012										Néant		☐ *					
																				Exercice N clos le, 131032024				N-1 131032023			
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3				Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *									AB						AC											
	Frais de développement *									CX						CQ											
	Concessions, brevets et droits similaires									AF						AG											
	Fonds commercial (1)									AH						AI											
	Autres immobilisations incorporelles									AJ						AK											
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles									AL						AM											
	Terrains									AN						AO											
	Constructions									AP						AQ											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									AR						AS											
	Autres immobilisations corporelles									AT	612 099					AU	248 941					363 158709 185					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours									AV						AW											
	Avances et acomptes									AX						AY											
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence									CS						CT											
	Autres participations									CU						CV											
	Créances rattachées à des participations									BB						BC											
	Autres titres immobilisés									BD						BE											
	Prêts									BF						BG											
	Autres immobilisations financières*									BH						BI											
	TOTAL (II)										BJ	612 099					BK	248 941					363 158709 185				
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements									BL						BM										
En cours de production de biens									BN						BO												
En cours de production de services									BP						BQ												
Produits intermédiaires et finis									BR						BS												
Marchandises									BT	639 115					BU	176 946					462 169410 101						
Avances et acomptes versés sur commandes									BV						BW												
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*									BX	9 641					BY	9 641					2 576					
	Autres créances (3)									BZ	114 132					CA	114 132					22 782					
	Capital souscrit et appelé, non versé									CB						CC											
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)									CD						CE											
DIVERS	Disponibilités									CF	196 126					CG	196 126					31 474					
	Charges constatées d'avance (3)*									CH	8 059					CI	8 059					7 500					
TOTAL (III)										CJ	967 073					CK	176 946					790 126474 433					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)									CW																	
	Primes de remboursement des obligations (V)									CM																	
	Ecart de conversion actif* (VI)									CN																	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	1 579 172					1A	425 887					1 153 2841 183 618				
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an : CR						
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :					Stocks :					Créances :							

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : PERIFI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>PERIFI</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :70...000.....)			DA	70 000	70 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		)	DC				
	Réserve légale (3)			DD	4 544	4 544		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		)	DG				
	Report à nouveau			DH	(4 544)	(21 567)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(34 768)	17 022		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	35 232	70 000		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	222	422		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		)	DV	901 684	830 212		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12 038	13 962		
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 108	6 133		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	200 000	262 890		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	1 118 052	1 113 618		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 153 284	1 183 618		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	216 368	1 113 618	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : PERIFI										Néant ☐ *				
		Exercice N							Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	240 325		FB			FC	240 325		2 276 849			
	Production vendue biens* services*	FD			FE			FF						
		FG	147 882		FH	16 500		FI	164 382		251 904			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	388 207		FK	16 500		FL	404 707		2 528 753			
	Production stockée*								FM					
	Production immobilisée*								FN					
	Subventions d'exploitation								FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP			17 934		
	Autres produits (1) (11)								FQ	111		4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	404 818		2 546 692		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	273 343		2 212 935		
	Variation de stock (marchandises)*								FT	(52 067)		9 549		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	21 572		86 474		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	1 090		222		
	Salaires et traitements*								FY	8 270		6 600		
	Charges sociales (10)								FZ	2 860		1 133		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*			dont fonds de commerce		HS	GA	174 681		151 853		
			- dotations aux provisions						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD				
	Autres charges (12)								GE			1 634		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	429 748		2 470 400		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(24 930)		76 291		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	1 000				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM					
	Différences positives de change								GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO					
	Total des produits financiers (V)								GP	1 000				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	50 452		59 392		
	Différences négatives de change								GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT					
	Total des charges financières (VI)								GU	50 452		59 392		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(49 452)		(59 392)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(74 382)		16 899			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PERIFI										Néant ☐ *							
										Exercice N		Exercice N-1					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	615		123				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	287 890						
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC							
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	288 505		123				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	54 644						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	194 247						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG							
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	248 891						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	39 614		123				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ							
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK							
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	694 323		2 546 815				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	729 091		2 529 793				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(34 768)		17 022				
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO							
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY							
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG							
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP							
			- Crédit bail immobilier							HQ							
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H							
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J							
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K							
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX							
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC							
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD							
	(9)	Dont transferts de charges								A1							
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6			obligatoires		A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8			dont cotisations Madelin		A7						
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N						
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		248 890		Produits exceptionnels		288 505	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N							
										Charges antérieures				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

31/03/2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : PERIFI										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				852 089	LB		LC		LD	22 900	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	852 089	LO		LP	22 900	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
	TOTAL IV						LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	852 089	ØH		ØJ	22 900		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	262 890	MT	612 099	MU	612 099
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	262 890	NH	612 099	NI	612 099	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	262 890	ØL	612 099	ØM	612 099		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PERIFI												Néant ☐ *		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH					
TOTAL I			RK		RM		RN		RO					
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	142 904	QM	174 681	QN	68 644	QO	248 941					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	142 904	QV	174 681	QW	68 644	QX	248 941				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	142 904	QP	174 681	QQ	68 644	QR	248 941				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						
TOTAL III														
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *					Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Attestation de présentation des comptesEn Euros. MATHILDE GIRARD & ASSOCIES

Désignation de l'entreprise : PERIFI										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N	176 946	6P		6R		6S	176 946		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	176 946	TY		TZ		UA	176 946		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	176 946	UB		UC		UD	176 946		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF						
	- financières		UG		UH						
	- exceptionnelles		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : PERIFI

Néant

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	9 641		9 641			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 427		1 427			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	45		45			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	112 660		112 660			
	Charges constatées d'avance		VS	8 059		8 059			
	TOTAUX			VT	131 831	VU	131 831	VV	
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
			des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	222		222						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 038		12 038						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13		13						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 905		3 905						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	190		190						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	901 684		0		901 684				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	200 000		200 000						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 118 052	VZ	216 368		901 684			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : PERIFI					Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 4												
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW								
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8									
			- imposées au taux de 0 %							ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme		WN											
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW									
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
										WR									
TOTAL I										WS	34 768								
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT									
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV									
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH									
			- imposées aux taux de 19 %							WP									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW									
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ								
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :					(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	)	XA							
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY								
	Majoration d'amortissement *										XD								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF						
						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC								
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arriere du déficit		ZI	)	XG							
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	34 768						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI			XJ	34 768								
					déficit (II moins I)														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN			XO	34 768								

Désignation de l'entreprise : PERIFI			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	131 988
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	131 988
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	34 768
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	166 756
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : PERIFI															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(21 567)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	17 022		- Autres réserves	ZD										
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE										
					Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	OF	(4 544)		Report à nouveau	ZG	(4 544)									
							TOTAL II		ZH	(4 544)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :															Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	1 729				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ		3 600			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	6 644	29 714			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	2 000	38 900			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	11 199	14 259			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	21 572	86 474			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	827	146			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)										9Z	262	77			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1 090	222			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	85 994	475 292			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	30 233	188 127			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*										OB	8 270				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	5.88 %	3.17 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		(34 768)	Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		(161 250)	Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ			3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : PERIFI Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Sculpture bronze	262 890		68 644	194 246
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1	287 890	93 644	93 644				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			93 644				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : PERIFI

Néant ☒ *

- 1
- 2
- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %	
1		2	3		4	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : PERIFI				Néant ☒ *		
I						
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : PERIFI					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/04/2023		et clos le : 31/03/2024		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	0		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	404 707		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL	93 644		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	498 351		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE			
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD	52 067		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	615		
TOTAL 2					OM	52 793		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	275 713		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	19 201		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	294 915		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	256 229		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	256 229		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	498 351	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/04/2023	GZ	31/03/2024		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Cegid Quadrax

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 4

N° SIRET 3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PERIFI

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIREN (si société établie en France) 321895799 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 2 500

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 4 N° SIRET 3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PERIFI

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.